mis à la gendarmerie et il est probable qu'à l'heure où paraîtront ces lignes Emile et Ursmar Monnoyer auront rejoint leur famille à la prison de Mons.

POTIN BOULANGISTE

250,000 francs de traites. — Promesse de remboursement à la date d'élévation à la présidence de la République.

On n'a pas oublié cette obscure histoire des 250,000 francs de traites acceptées par Mme Félix Potin, de la grande maison d'épicerie, et en échange desquelles le général Boulanger avait souscrit, ajoutait-on, une promesse de 500,000 francs payables le jour où il deviendrait chef d'Etat.

Les débats de la neuvième chambre du tribunal correctionnel de la Seine viennent enfin de nous donner le dernier mot de cette affaire.

C'est le 8 juillet que la maison Potin était informée pour la première fois, par l'employé d'un commissionnaire de Paris, du nom de Oeschamps, qu'on présentait à l'escompte des traites de Mme Potin pour cette somme relativement considérable.

La maison Potin répondit : « Ces traites sont fausses », et n'en manifesta pas à ce moment d'autre souci.

Le 27 juillet, c'était un banquier de Douai qui lui faisait part de son étonnement qu'on vînt le chercher en province pour lui proposer une telle affaire.

Enfin le 9 août un premier article sur cette affaire avait paru dans un journal, les chefs de la maison Potin se décidèrent à déposer une plainte.

Ce qu'est Viennot

L'instruction a abouti au renvoi devant la police correctionnelle du nommé Eugène-Louis Viennot, dont il faut tout d'abord esquisser la vie.

Viennot est âgé de vingt-neuf ans ; il appartient à une famille fort honorable de Lyon. Envoyé au lycée de cette ville, il ne termina pas ses études, devint un pilier de café, prit l'habitude de contracter des dettes et fit enfin la désolation de ses parents jusqu'au jour où, ayant fait la connaissance d'une jeune fille, il se mit en tête de l'épouser, et accomplit son dessein, ce qui éleva une barrière infinitive entre lui et sa famille.

Se sevrer lui ayant remis un billet de mille francs, il vient à Paris, et, quand la somme est dépensée, il met d'abord à contribution ses amis de collège ; puis, cette ressource épuisée, il vit d'expédients, et tombe enfin du côté où il penche depuis longtemps, c'est-à-dire vers la correctionnelle, et, au mois de juin 1888, il est condamné à quatre mois de prison.

Dans un café

Maintenant, voici en substance ce qu'il a raconté devant le tribunal, au sujet des traites Potin :

— Je l'aquentais, dit-il, au petit café des environs de la Bastille. Un jour, au commencement de juin, un co-soumainaut assis à mon côté et que je connaissais sous le nom de Martin, me dit qu'il avait besoin de deux traites, pour 250,000 francs, acceptées par Mme veuve Félix Potin, et il me demanda si je pourrais pas m'occuper de l'affaire.

J'objectai, tout de suite, qu'il était étonnant que Mme Potin n'eût pas ses banquiers attitrés, et je quoi Martin me répondit : « Oh ! mais Mme Potin a à compter avec son fils, ses gendres, et il ne s'agit pas d'une opération commerciale. Elle vient notifier à la disposition du général Boulanger une assez grosse somme, et, voyez, le général, de son côté, lui a signé cette promesse de remboursement. » Et Martin me sortit un papier, une feuille de papier à lettre, sur laquelle on lisait cette promesse du général que vous connaissez : Il s'engageait à payer 500,000 fr. en échange des traites, le jour où il serait élu président de la République.

Je me m'en emparai, a ajouté Viennot, car Martin m'avait pressé de faire quelques démarches. C'est ainsi qu'je le m'adressai à M. Deschamps, à diverses autres personnes, et enfin à M. Clavel.

Un ami clairvoyant

Ce dernier, qui comparaissait comme témoin, a dit qu'en effet l'écrit du général Boulanger avait été présenté par Viennot, sa première préoccupation avait été d'obtenir la certitude que la signature était authentique. On s'est fort trouver une personne qui, à cette époque, avait beaucoup le général, et qui affirma qu'il n'y avait aucun doute ; c'était bien la signature de l'ancien ministre de la guerre.

Quelle fut Clavel ! Il fit signer à Viennot un reçu de la somme de dix mille francs et lui remit, si ce l'eu crait, deux mille cinq cents francs, et quinze cents francs seulement, si l'on en croit Viennot, ce qui est plus vraisemblable.

Ce quivre d'able de Viennot n'a, d'ailleurs, obtenu que des sommes dérisoires comme prix de ses démar ches, quelque chose au total comme deux cents francs. On se bornait à l'empêcher de mourir de faim, car c'est lui qui détenait la fame use promesse certifiée véritable par l'ami du général, document sur lequel était basé l'affaire.

M. Potin fils a en effet rédit au tribunal, — ce qui était superflu, — que jamais sa mère n'avait émis, accepté, cherché à négocier ces fantastiques valeurs.

Le tribunal, présidé par M. Toutée, a infligé au prévenu la peine de deux ans de prison et a prévenu la peine de deux ans de prison et a dit qu'à l'expiration de cette peine, Viennot serait soumis, pendant cinq ans, à la mesure de l'interdiction de séjour.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

PROCÈS DE PRESSE

L'abbé Leman, curé de Emvin nous a intenté un procès en diffamation et injures publiques. On se rappelle que l'abbé Leman avait été poursuivi et le parquet pour exercice illégal de la pharmacie, et avait été acquitté par le tribunal correctionnel de Lille.

Sur un appel interjeté par le ministère public, l'affaire vint devant la Cour de Douai, après quelques incidents de Douai qui après un supplément d'enquête, acquitta le prévenu.

Me Boyer-Chamard, avocat de la partie civile réclame au nom de son client 5,000 fr. de dommages-intérêts et l'insertion du jugement en tête du journal *Progrès du Nord*, le tribunal condamne le gérant du journal à 100 fr. d'amende et 100 fr. de dommages-intérêts à l'insertion du jugement.

Vols à Tourcoing

Depuis quelque temps, M. Masurel, boulanger, rue Maisence à Tourcoing, s'aperçevait qu'on lui enlevait de son étalage, des gâteaux et d'autres friandises sans qu'il parvînt à mettre la main sur le coupable. Il y a quelques jours une jeune fille le nommée Elodie Fermont vint chez lui acheter un pain, elle donna en échange une pièce de 1 franc.

Le garçon boulanger qui la servait, ne trouvant pas de monnaie dans le comptoir du magasin alla en demander à son patron qui se trouvait dans une salle voisine et qui guettait la fille Fermont, ayant acquis la certitude que c'était elle la voleuse.

Il la vit, en effet, s'approcher du comptoir et enlever de faire semble le serrure du tiroir. M. Masurel l'avait prise en flagrant délit, elle se jeta à ses genoux et lui demandant de la laisser aller.

D'après certaines personnes, il paraîtrait que la fille Fermont est l'auteur de nombreux vols commis à Tourcoing et dont on ne pouvait trouver les coupables.

Elodie Fermont est condamnée à 2 mois de prison.

* *

Condamnations diverses : Henri Brienne, Victor Brienne, Floris Duflos, chacun 3 mois de prison et 500 francs d'amende pour fraude. Louis Dubois 5 jours et 500 francs pour le même délit. Etienne André, 2 mois et 16 francs pour port d'arme prohibé et outrage public à la pudeur.

Polydore Degryse 6 mois pour infraction à un arrêté d'expulsion ; Alfred Hordmann, 8 jours de correction pour vagabondage ; Jacob Maximilien 15 jours pour abus de confiance ; Flore Creton, 3 mois pour vol. Jules Verzenge, 3 jours de correction et 500 francs ; Edouard Haeck, 3 jours de prison et 500 francs pour fraude.

Me Courant.

Tribunal civil de Lille

Audience des criées

A l'audience des criées de mercredi, trois pièces de terre en labour, sises à Marcq-en-Baroeul, le long du canal de Roubaix, dans ensemble totale de 95 ares 21 centiares, mises à prix, 4,775 francs, ont été adjugées 5,350 francs à Me Desmarcq.

1 hectare 20 ares 20 centiares de labour, situés même commune, au lieu dit la Blanderie, mis à prix, 6,000 francs, ont été adjugés 7,000 francs à Me Rombaut.

Une ferme et 1 hectare 70 ares de fond, cour et labour, même commune, route de Lille à Tourcoing 1 hectare 6 ares 82 centiares, un sentier de Bondues, 30 ares 20 centiares sur la route de Tourcoing, mis à prix, 27,550 fr., ont été adjugés 30,000 fr. à Me Rombaut.

50 ares 30 centiares de labour, rue des Peupliers, mis à prix 1,800 fr. ont été adjugés 3,700 fr. à Me Rombaut.

41 ares 60 centiares au même lieu, mis à prix 1,500 francs, ont été adjugés audit Me Rombaut 2,250 fr.

Une maison, rue du Bisbas, 11, audit Marcq, mise à prix 1,000 fr., a été adjugée 1,100 francs à Me Rombaut, qui a été également déclaré adjudicataire, pour 2,000 fr., de six petites maisons d'ouvriers, sises à l'Entrepôt, même commune, et qui étaient mises à prix 1,500 fr.

Une petite ferme et ses dépendances, sise à Chéry, mise à prix 1,000 fr., a été adjugée, 1,100 fr. à Me Jaspar.

1 hectare 27 ares 57 centiares de terre à labour, sise également à Chéry, mis à prix 1,000 fr. ont été adjugées 7,550 fr. à Me Rombaut.

17 ares 70 centiares au même lieu ont été adjugés 1,950 fr. à Me Boisel.

53 ares 16 centiares, 2,900 fr. à Me Rombaut.

41 ares 30 centiares, 2,050 fr. à Me Jaspar.

17 ares 72 centiares, 710 fr. à Me Boisel.

55 ares 82 centiares, sis à Phalempin, 2,250 fr., à Me Rombaut.

31 ares, à Annœulin, hameau de Don, 2,250 fr., à M. Jaspar.

Une belle maison de maître, avec écuries, remises, *selierie, jardin d'hiver et autres dépendances*, sise à Lille, square Rameau, 1, à l'angle du boulevard Vauban, mise à prix 50,000 fr., a été adjugée 115,000 fr. à Me Desmazières.

Une maison à usage de cabaret, sise à Lille, rue des Bateliers, 13, mise à prix 8,000 fr., a été adjugée 8,100 fr. à Me Rombaut.

FAITS DIVERS

UNE AMUSANTE AVENTURE

On écrit de Genève :

Elisée Reclus, le célèbre géographe libre-penseur vient de quitter Montreux où il a vécu de longues années. De passage dans notre ville il fut invité hier par un de ses amis à assister à une séance de la *Société des études religieuses*. Inconnu des membres de la société, Elisée Reclus, a eu le rare satisfaction d'entendre le pasteur Balavoine faire une charge à fond contre lui et sa famille, au sein de laquelle régnait le plus déplorable esprit matérialiste, disait-il. Bien mieux, le pasteur, grisé par son sujet, stigmatisa la conduite de cet infâme Reclus qui n'avait pas hésité à donner ses deux filles en *union libre* aux hommes qu'elles s'étaient volontairement choisies.

M. Reclus a écouté sans broncher, puis il a demandé la parole, s'est fait connaître et dans une allocution très spirituelle a fait le procès de ces gens d'église qui ont toujours le mot fourré dans les affaires de leurs voisins. — *Tableau !...*

Cette amusante aventure fait aujourd'hui le tour de la ville. Le pasteur Balavoine est parti ce matin pour sa maison de campagne se plonger dans ses chères études.

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à Nicholson, 4, rue Drouot, Paris.

Nouvelles à la Main

— Vous connaissez ce médecin ?

— Si je le connais ? Sa réputation est assez établie !

— Allons donc !

— Dame ! elle s'étend jusqu'à l'autre monde !

* *

Un jeune grec, qu'on voyait toujours dans les cercles en compagnie d'une vieille canaille ultra-connue dans ce monde spécial, se montre seul un soir dans un tripot du boulevard.

— Tiens ! lui dit-on, et votre ami ?

— Oh ! dit-il avec suffisance, je puis me passer de son patronage.

— Oui, dit-l..., vous voulez *voler* de vos propres ailes !

* *

Un sur une lettre de débiteur à créancier :

« *Cher monsieur, j'ai reçu votre trente-deuxième lettre me disant que vous aviez besoin d'argent.*

« Veuillez m'expliquer pourquoi vous avez précisément besoin du mien ?

» J'ai bien l'honneur, etc... »

Brule-Maison.

TRIBUNE PUBLIQUE

Voici la lettre que nous adresse M. Lepers, sacristain du St-Sépulcre :

Monsieur le Directeur,

Il me serait très agréable d'obtenir une rectification de l'article intitulé : Un Scandale, place d'Amiens.

Cet article a paru le dimanche 19 janvier et a été envoyé gratuitement sous bande à mon voisinage. Il contient des certificats de moralité et d'honorabilité décernés par vous à un charretier qui a cacher mon fils chez elle, comme le fait est actuellement avec ce par lui et comme j'ai pais faire la preuve ; il contient également un certificat de bonhomie décerné par vous à un brave père de famille de huit enfants qui a eu le tort de le réclamer, mais qui a eu surtout le tort, à vos yeux, de faire partie des gens d'Eglise.

Il est regrettable, Monsieur le Directeur, que de telles erreurs puissent se glisser dans votre chronique locale. Je compte sur votre loyauté et votre bonne foi pour les rectifier.

Recevez, monsieur le directeur, le témoignage de mes civilités.

Clovis Lepers,

Sacristain de l'Eglise Saint-Sépulcre.

M. Lepers, dans sa lettre ne nie pas les faits que nous avons racontés sans passion et qu'ont été corroborés par le rapport de police ; il se contente de plaider les circonstances atténuantes en attribuant aux plaisanteurs toute la responsabilité de la scène.

Nous ne voulons pas intervenir entre les deux parties laissant à la justice le soin de juger les faits de la cause qui va lui être soumise.

Programmes des Spectacles-Concerts

Théâtre de Roubaix, rue Richard-Lenoir. — Jeudi 23 Janvier, avec le concours de la Société civique l'Union des Trompettes de la ville de Roubaix, des *Omrs, clowns excentriques*, de Mlle Lecort, première danseuse étoile, réengagée à la demande générale, et de toutes les danses du corps de ballet.

Représentation de : MICHEL STROGOFF, pièce à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux.

Théâtre municipal de Lille. — Jeudi 23 janvier, MIREILLE, opéra-comique en 4 actes. — LE MAITRE DE FORGES, pièce en 4 actes.

Bureau à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2.

Théâtre-Concert des Variétés. — Jeudi 23 janvier 1890. — Immense succès du quadrille incohérent de l'Alcazar de Paris.

Intermèdes variés par Mme Abadie, M. Madelli et toute la troupe.

Un Grandine avec épinards, vaudeville de Brisebarre et Comillac.

Samedi 25, débuts de Gaimes et Thompson, nègres burlesques de la Scala d'Anvers.

Dimanche 26 janvier, grand bal paré, masqué, etc.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Gustave Ret. — C'est en effet une erreur. *Votre composition était très bien. Mille excuses.*

Deux oublés à Noyelles-Godault. — Sur le mot du Noel.

Un lecteur assidu, à Roubaix. — Le programme du prochain concours régional agricole d'Amiens n'est pas encore publié.

L. Lecomte, Roubaix. — Vous pouvez demander votre inscription. Quant à votre frère, il doit se présenter au Bureau de recrutement. Place aux Bleuets.

P. F., Valenciennes. — La loi n'a pas d'effet rétroactif pour le tirage au sort. Vous pouvez donc vous faire tirer.

M. Legrand, à Mons-en-Baroeul. — Tous les propriétaires de pigeons-voyageurs, doivent faire une déclaration, quelle que soit leur résidence.

Le facteur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 22 janvier

Eléonore Bétencourt, rue de la Balance, 90. — Mireille Lefebvre, rue St-Joseph, 58. — César Prevost, rue Saint-Antoine, 41. — Gaston Soleau, rue du Moulin, rue Pierre-Dupuis, 7. — Emile Bugaert, rue de Lannoy, 173. — Léonie Moutier, rue du Collège, 123. — Laure Beaucourt, rue Philippe-Bon, 48. — Valère Sacquet, rue Philippe-le-Bon, 48. — Jean Vandenweghe, rue Dampierre. — Albert Fache, rue Marengo, 19. — Alice Delsarme, Hôtel-Dieu.

Décès

Amélie Bronchette, 76 ans, rue du Moulin, 100. — Louis Beaupu, 4 mois, rue de Fragne, 6. — Jean-Baptiste Duhem, 76 ans, rue de l'Alma, fort Fresnes. — Yves Lefebvre, 1 mois, rue Turgot, 6. — Eugène Vermulsteen, 21 ans, rue du Tilleul, imp. Nabuchodonosor, 27. — Anne Dent, 70 ans, rue d'Espagne, 31. — Napoléon Cocaerdem, 81 ans, rue des Longs. — Jean Frischeriche, 55 ans, rue Herbaum. — Françoise Manier, 56 ans, rue Vallon, 31. — Napoléon Vanoomerbeck, 37 ans, rue Dampierre. — Suzuré, présenté sans vie, rue de Bellevue, 6. — Vve Mullier, 78. — Gustave Debeuvière, 16 jours, rue de France, 65. — Jean-Baptiste Denoel, 64 ans, dans le canal, près du pont Saint-Jacques.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 21 janvier

Henri Toeffinck, rue de la Poterie. — Jean-Baptiste Denaeck, rue du Calvaire. — Eugène Lorthiois, rue du Calvaire. — Henri Navrlen, rue du Jardon. — Henri Flipo, boulevard Gambetta. — Marie Demetre, rue Vienne. — Edmond Delrasse, place Saint-Jacques. — Emilie Wallaert, rue de Lille. — Germaine Daubresse, Blanc-Seau. — René Demeere, Chêne-Houpline.

Décès du 22

Elise Noppe, 30 ans, rue de l'Epinette. — Félicité Pénaloux, place St-Jacques. — Augustin Bogler, 23 ans, Blanc-Seau. — Rosalie Wayrelecq, 19 ans, Pont-de-Neuville. — Léopold Dumoulin, 58 ans, Hospital civil. — Marie Bellinard, 19 ans, Hospital civil. — Julie Catteau, 85 ans, sentier du Halle. — Mathilde Sanson, 63 ans, Blanc-Seau. — Augustin Delfour, 26 ans, rue du Château.

ÉTAT-CIVIL DE WATTRELOS

Du 18 au 22 janvier

Naissances. — Joseph Vandenbulcke, Crétinier. — Germaine Olivier, Vieille-Place. — Amédée Delepinque, Sapin-Vert. — Amélie Tackens, Wimbotte. — Marie Mouriau, Bulliette. — Marie Gadsune, Crétinier. — Jules Bourgeois, rue de Lovers. — Arthur Dooms, Sartel. — Achille Lepers, Sartel. — Eugène Vandenberve, Tourquet. — Hélène Doutsinlaire, Sartel.

Décès. — Louis Boissonnier, 42 ans 3 mois, Tourquet. — Léon Landebourg, 60 ans 7 mois, Motte. — Louis Deprinez, 1 an 1 mois, Tourquet. — Pierre Vanneuvel, 67 ans 11 mois, Hornaing. — Louis Sailers, 10 mois, Crétinier. — Adelaïde Duferman, 67 ans 5 mois, Crétinier. — Jules Six, 57 ans 5 mois, Vieille-Place. — Alphonse Carlier, 3 mois 16 jours. — Jean Vandenbroucke, 1 an 3 mois, à l'Hospice.

Mariages. — Pierre Deprinetere, tisserand, et Zoé Trinche, soignesse. — Clovis Duthoit, tisserand, et Marie Vanneuveu, tisserande. — Pierre Lepoutre, tisserand, et Isabelle Nys, dévideuse. — Gustave Bause, tisserand, et Marie Lezy, bobineuse. — Jules Damoulin, tisserand, et Juliette Harduin, mangeuse. — *Jules Desmet, jardinier, et Joséphine Dourlingue, mangeuse.*

Publications de mariage. — Robert Vanlaeys, domestique, et Hélène Dumortier, peigneuse.

CONSEIL PAR JOUR

Gaufres

Dans une livre de farine, mettre 1/2 livre de beurre fondu un petit morceau, 4 livre de cassonade ou sucre en poudre, quatre œufs. 15 grammes de levure française ou une cuillerée de levure de bière. Faire une pâte et mettre dans la moule la quantité nécessaire.

Pour fourrer la gaufre la couper en deux lorsqu'elle est encore chaude et mettre le sucre entre les deux parties.

Bonhomme Frankline.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Universelle Illustrée

Ce très remarquable recueil mensuel, modèle de goût et de morale irréprochable, est promptement devenu la lecture par excellence du siècle. Les trente variété de sa rédaction, son rare mérite littéraire, ses nombreux et uniques inédits, le luxe de ses illustrations, sa perfection typographique, son *bon marché sans précédent (1), tout justifie l'éclatant succès qui a accueilli cette création de la Librairie de l'Art.* Ainsi que le disait récemment un important journal anglais, *c'est la première fois que l'on fonde sur le continent une revue vraiment digne de rivaliser avec les célèbres publications anglaises du même genre.*

La livraison de janvier a très brillamment inaugurée le sept. tome volume de la *Revue Universelle Illustrée*. M. Vautier y a donné « Vieille Année, jeune Année » ; M. Pongin : « Un Théâtre enfantin » ; M. Chavelier : « Les Editeurs parisiens » ; M. Georges Servières : « Souvenirs de Bavière » ; M. de Roquebrune : « Poètes d'autrefois » ; M. d'Haudrière : « Un Humoriste » ; M. Germain : « La Maison » ; M. Tinel : « Causerie scientifique » ; et M. Pierre Jonel, une mélodie exquise sur des paroles d'Armand Silvestre : « Poème de mai ».

(1). Le prix d'abonnement est de 12 francs par an, de 6 francs par semestre et de 3 francs par trimestre : chaque livraison se vend séparément au franc. On s'abonne chez tous les Libraires et dans tous les bureaux de poste.

Mêlez-vous

Toutes les teintures pour les cheveux sont à base de plomb, d'argent, de soufre, de bismuth ou de cuivre, tous poisons. Usez seulement de la *Lotion régénératrice du Dr Seldi* qui n'est pas une teinture, mais arrête la chute des cheveux, enlève les pellicules et conserve la chevelure en lui donnant plus de force et d'éclat. Le flacon : 3 francs.

A Roubaix, chez M. PIESSEN, coiffeur, rue St-Georges. 1065

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 22 JANVIER

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

Janvier	6.30
Février	6.30
Mars	6.00
Avril	6.00
Mai	6.10
Juin	6.075
Juillet	6.075
Août	6.025
Septembre	6.025
Octobre	6.025
Novembre	6.05
Décembre	6.00

Type n° 2 :

Janvier	6.00
Février	6.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	5.90
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	0.00
Septembre	0.00
Octobre	0.00
Novembre	0.00
Décembre	0.00

Type supra :

Mars : à 6.475

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Janvier :	5,000 à 6.3
Février :	5,000 à 6.30
Mars :	35,000 à 6.10
Id.	5,000 à 6.075
Juillet :	5,000 à 6.025
Août :	20,000 à 6.075
Septembre :	10,000 à 6.075
Octobre :	10,000 à 6.025

Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 2 :

Février : 5,000 à 6.00

Total : 100,000 kilos.

Tendance calme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 22 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

	21	22 Jan		21	22 Jan
Courant..	52 90	53 —	4 de mars	56 80	53 90
Février...	53 20	53 15	4 de mai	54 50	54 40

Marque Corbeil : 56 . — Circulation : 0,000.

Blés. — Tendance

Courant..	24 —	24 10	4 de mars	24 35	24 35
Février...	24 15	24 15	4 de mai	24 50	24 40

Seigle. — Tendance

Courant..	15 75	15 75	4 de mars	16 50	16 50
Février...	16 —	16 —	4 de mai	16 25	16 50

PARIS, 22 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de colza			Huile de lin		
	21	22 Jan		21	22 Jan
Courant..	77 50	77 25	Courant..	53 50	52 75
Février...	77 50	77 25	Février...	53 50	53 —
4 de mars.	75 75	77 75	4 de mars.	52 75	52 25
4 de mai...	68 25	69 —	4 de mai..	52 75	52 25

CAFÉS

Havre, — (6 to mq). — Calmes.

Ventes 1000 balles.

Courant..	102 50	Avril. ..	103 —
Novembre.	101 50	Mai ..	103 —
Décembre.	101 —	Juin ..	103 —
Janvier ..	103 —	Juillet ..	103 —
Février ..	103 —	Août ..	103 —
Mars ..	103 —	Septembre	103 —

Anvers. — Santos. — Oct.... ; nov.... ; déc.... ; jan., 168 75 ; fév., 163 25 ; mars.... ; avril.... ; mai.... ; juin.... ; juillet.... ; août.... ; sept.... ; oct....

Ventes : 3,000 sacs.

SUCRES

LILLE, 22 Janvier.	Cours d.	jour	Cours précéd.	
Sucre N° 3 (88 degrés)	28 37	28 50	27 50	28 —
Raffiné	93 —	93 —	79 75	— —
» blanc type n° 3	32 —	— —	— —	— —
» pain 6 kil. n° 1	108 50	— —	108 —	— —
Réserves disponibles	— —	— —	28 25	28 25
Mélasse	— —	— —	29 25	— —
3/6 fin disponible	33 —	— —	— —	— —

PARIS, 22 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

				Clôture
Rous 88°	28 75	—	29 —	— —

Sucres blancs. — Tendance

Courant	32 62	33 —	— —	— —
Février	32 75	33 10	— —	— —
4 d. m..	33 62	34 —	— —	— —
4 d. mai	34 37	34 60	— —	— —

Raffiné 105 50 — — 106 50 — — — —

ALCOOLS

PARIS, 22 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

				Clôture
Courant	33 —	34 75	— —	— —
Février	35 75	35 75	— —	— —
4 de mars	35 50	35 25	— —	— —
4 de mai	36 25	38 —	— —	— —

Stocks : 0,000

PÉTROLES

Anvers	Pays	Vendu
Disponible blanc	16 62 ½ —	16 75 à —
Décembre	— —	18 — —
3 premiers mois	— —	16 62 — —
Janvier	— —	— —

COTONS

HAVRE, 21 Janvier. — Ouverture : ... balles

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier ...	68 7 8	69 1/2	Juillet	68 3/4	70 1/2
Février ...	68 7 8	69 1/2	Août	68 7/8	70 7/8
Mars	69 1 8	69 1/2	Septembre.	68 3/8	70 —
Avril	69 1/4	69 3/4	Octobre...	67 1/4	69 1/2
Mai	69 1/2	70 —	Novembre.	67 1/4	68 3/4
Juin	69 1/8	70 1/4	Décembre.	66 1/2	68 —

LIVERPOOL, 22 Janvier — Ouverture.

Ventes : 10,000 balles.

LAINES

ANVERS, 22 Janvier.

Laines. — Marché faible.

En disponibles, on a traité 600 balles saint de La Plata.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 595 ½ ; février, 600 ½ ; mars, 590 ½ ; avril, 590 ½.

Vente, 9,000 kilos.

Peignées américaines de la Plata

Contrat B

Janvier, 610 ½ ; février, 605 ½ ; mars, 605 ½ ; avril, 605 ½ ; mai, 605 ½ ; juin, 625 ½ ; juillet, 655 ½ ; août, 665 ½ ; septembre 660 ½ ; octobre, 665 ½ ; novembre 665 ½ ; décembre, 665 ½.

Vente, 205,000 kilos.

BOURSE DE LILLE

Du 22 Janvier 1890

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Lille 1888, 507. — Lille 1891, 415. — Département du Nord, 104,50

OBLIGATIONS

Mines de Béthune, 1887, remb. à 500 fr. t. p. 400 fr.

ACTIONS

Anîche (Nord) le douzième n° (6000 parts), 128,50. — Bailly-Grenay (le sixième), p. (4000 parts) 1895-1901. — Carvin (Pas-de-Calais) n° 1, p. (3000 act.), 1875. — Decouvrt (Sté anc. exc. n° 3) n° (5500 act.) 2100. — Escarpelle (Nord) n° (6000 act.) 2300. — Lièvin n° (2400 act 6000. Marchin, exploit. n° 1, p. (3000 act.), 386. — Vicoigne et Noeux, n° (4000 act.) 1980.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1890. — Anîche, 31. — Courrières, 325 Douchy, 30. — Lens, 175. — Bindes-Saint-Vaast, 40. — Verley-Decrois, 11,25. — Platel, 20. — Compt. d'Escompte du Nord, 10. — Banque régionale, 5.

15 janvier. — Aciérie de France (coup. n. 6) 30,46.

— Dévidler à compte nouveau, 20.

BOURSE DE BRUXELLES

du 22 Janvier

Emp. 3 1/2 p. s. 1.	102 80	Brussel. lib. 1880.	91 75
— sér. II.	102 30	Non libéré 1886.	— —
— sér. III.	101 30	Ostende à pr...	— —
— 3.	95 95	— 1877	— —
— 2 1/2	— —	— 1885. 3.	— —
Annuités 4 1/2	— —	Tournai 1876	— —
— 4.	105 25	— 1886 2 1/2	— —
— 3.	98 —	Gand..... 1888	104 50
Cr. com. 4 1/2.	111 50	— 1890.	97 —
— 4.	— —	— 1893.	— —
— 3.	— —	Liége ..... 1850.	93 25
—3 p c 1881.	122 50	— 1860.	— —
—3 p c 1868.	100 50	— 1868.	— —
Anvers 1887 lib.	99 75	— 1874.	97 37
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	— —

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'Av*enir de Roubaix-Tourcoing* 27

LA Fille des Camelots

PREMIÈRE PARTIE

— C'est invraisemblable.

— Je ne dis pas. Ce qu'il y a de certain, en tout cas, c'est qu'elle n'ignore pas que vous êtes amis, et qu'on lui avait raconté l'aventure de l'autre nuit.

— Qui cela ?

— Je ne lui ai pas demandé.— Mais ce n'est pas tout, elle m'a parlé aussi de deux jeunes filles.

— Ah ! ah !

— L'une qui s'appelle Mlle Laura et l'autre Mlle Raymonde.

— Et qu'a-t-elle dit de ces deux personnes ?

— De la première, pas grand'chose ; elle prétend seulement que vous lui êtes fiancé ou à peu près ; et, dans l'hypothèse où vous auriez sérieusement l'intention de vous marier, elle estime que vous feriez bien de chercher ailleurs.

— Pourquoi ?

— Vous pourrez creuser en à votre aise.

— Et Mlle Raymonde ?

— C'est différent... Je crois qu'elle en sait long sur son compte !

— Ah ! ça, se récria Horace, sur un ton d'enjouement un peu forcé, cette jolie Cagnotte a donc une police à ses ordres.

Caminade cligna de l'œil et prit un air mystérieux.

— Quand on veut savoir quelque chose, répliqua-t-il, il n'est pas toujours nécessaire de s'adresser à la police.

— Cependant, la Cagnotte...

— La Cagnotte, monsieur Horace, interrompit Caminade d'un ton plus ferme qui frappa son interlocuteur ; la Cagnotte et moi nous étions dans le train de Paris à Angoulême, le jour où le caissier de la Banque a manqué d'être assassiné.

— M. Desgranges ! fit Horace.

— *Précisément* ; et à notre retour de Bordeaux, à cette même station d'Angoulême... savez-vous qui nous avons aperçu sur le quai du départ, donnant le bras au pauvre bonhomme, que l'on ramenait à Paris ?

— Raymonde, peut-être.

— Vous avez mis dans le mille ! oui ! Mlle Raymonde, et ce qu'il y a de plus rayersant, c'est que ce jour-là, au moment de monter en wagon, quand elle pouvait croire que nul ne la voyait, elle a échangé quelques mots avec un certain vieillard qui a joué dans toute cette affaire un rôle des plus suspects.

— Quel vieillard ?

— Jean Louis Margaine, qui se prétendait de Sainte-Foy (Gironde), et qui n'était pas plus de Sainte-Foy, qu'il ne s'appelait Margaine, à preuve qu'on n'a jamais pu le retrouver, et qu'il s'est dérobé à toutes les recherches.

— Quelle raison de croire qu'il existât des relations entre ce Margaine et Mademoiselle Raymonde ?

— Ça, c'est singulier, pas vrai...

— Et tu n'as pas désigné cet homme à la justice.

— J'aurais dû le faire... Sans doute... Mais le train partait et il n'était que temps d'embarquer... d'ailleurs, on a toujours tort de se mêler comme ça des affaires des autres... surtout quand on est pas bien sûr de soi.

— Enfin, que pense la Cagnotte de tout ceci ?

Caminade se leva et fit deux ou trois tours dans la chambre avant de répondre.

Puis, il s'arrêta, le front penché, comme sous l'empire d'une pensée dont il eût été obsédé.

— Voyez-vous, Monsieur Horace, reprit-il alors, moi je connais bien la Cagnotte : c'est une excellente camarade, dévouée, aimante comme pas une, et je ne l'ai jamais surprise à mentir. C'est par autant que l'or, quoi ! Eh bien, quand je l'ai revue cette fois, je l'ai trouvée tout à fait changée.

— Qu'entends-tu par là ?

— C'est un peu difficile à expliquer... toujours est-il que jusqu'à présent, j'en étais encore à relever le moindre trouble dans son regard, et elle laissait voir dans ses yeux tout ce qu'elle avait dans le cœur.

— Et cette fois ?

— Eh bien, oui ! Cette fois ce n'était plus ça. On jurerait qu'elle a quelque gros secret qui la tourmente et qu'elle a peur de laisser échapper en surprendre.

— Qui peut en faire supposer ?...

Caminade releva le front, et son œil se prit à briller.

— Bien malin sera celui qui pourra dire ce qu'il y a dans une petite tête de femme, dit-il, avec un pli moqueur à la lèvre ; une preuve ! Savez-vous de qui la Cagnotte m'a parlé ?...

— De qui donc.

— L'autre soir, à la brasserie, n'avez-vous pas remarqué une jolie fille qui, un moment a fait mine de vouloir s'interposer entre M. René et son adversaire.

— Brunette ! fit vivement Horace.

— Ca y est ! vous avez de l'œil... oui, la petite Brunette, et aussi le père Bricole.

— Est-ce que tu les connais ?

— Pas encore... Mais avant peu, je saurai à quoi m'en tenir sur leur compte.

— La Cagnotte s'intéresse donc aussi à la petite ?

— A tous les deux.

— A quel propos ?

Une ombre soucieuse assombrit le front de Caminade.

— Ah ! voilà ! répondit-il en se rapprochant de son inter